



Saison 2025/2026

Procès-verbal n°01

COMMISSION DES REGLEMENTS

Réunion du :	Mercredi 24 septembre 2025
Présidence :	M. Nicolas THABARD
Présents :	MME Sylvie SCHOUWEY MM. Mickaël LUCAS - Michel MONIOTTE et Robert PRICAZ
Excusés	MM. Denis JACQUES et David PARIS

1. FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 23024212

Coupe Département : Angillon 1 – Brenne Orain 2 – Dimanche 31 août 2025

- ✓ Forfait de l'équipe d'Angillon 1
Amende : 55 € à Angillon.

Mickael LUCAS n'a pas pris part à la décision.

Dossier n° 23103765

Départemental 2 Féminines Seniors à 8 - Poule A : Petite Montagne 1 – Sirod 1 – Dimanche 7 septembre 2025

Demande de report tardive du club de Sirod.

La Commission,

Rappelle au club de Sirod que le District n'assure pas de permanence le samedi matin et que compte tenu du nombre de licences enregistrées à la date du 02 Septembre, cette information aurait dû parvenir au District plus tôt

- ✓ Dit le match à reprogrammer et transmet le dossier à la commission féminine
Amende le club de Sirod de 50 Euros pour non-respect des procédures.

Dossier n° 23044404

Départemental 2 – Poule A : Aromas 1 – Bresse Jura 3 – Samedi 6 septembre 2025

- ✓ Forfait de l'équipe de Bresse Jura 3
Amende : 55 € à Bresse Jura.
La Commission dit les frais de déplacement de l'arbitre à la charge du club de Bresse Jura.

Dossier n°23067363

Départemental 4 – Poule C : Aiglepierre 2 - Trois Monts 2 – Samedi 13 septembre 2025

- ✓ Forfait de l'équipe de Trois Monts 2
Amende : 55 € à Trois Monts.
La Commission dit les frais de déplacement de l'arbitre à la charge du club de Trois Monts.

Dossier n°23067366

Départemental 4 – Poule A : St Claude 3 – Grandvaux 2 – Dimanche 14 septembre 2025

- ✓ Forfait de l'équipe de St Claude 3
Amende : 55 € à St Claude.

Dossier n°23067373

Départemental 4 – Poule B : Triangle Or 3 – Mouchard/Arc 2 – Dimanche 14 septembre 2025

- ✓ Forfait de l'équipe de Triangle Or 3
Amende : 55 € à Triangle d'Or.



Dossier n° 23069769

U15 Départemental 2 – Poule A : Septmoncel 1 – Jura Sud U16 F – Samedi 20 septembre 2025

- ✓ Forfait de l'équipe de Septmoncel 1
Amende : 35 € à Septmoncel.

Dossier n° 23070506

U18 Départemental 2 – Poule A : St Claude 1 - Septmoncel 1 – Samedi 20 septembre 2025

- ✓ Forfait de l'équipe de St Claude 1
Amende : 35 € à St Claude.

Coupe Département : Foucherans 1 – Jura Lacs 3 – Dimanche 21 septembre 2025

- ✓ Forfait de l'équipe de Jura Lacs 3
Amende : 55 € à Jura Lacs.

2. FEUILLES DE MATCH

Dossier n° 23101343

Départemental 4 – Poule A : Aromas 2 – Mont Noir 2 à 8 – Samedi 13 septembre 2025

- ✓ Absence de code d'identification
Amende : 50 € à Mont Noir.

Dossier n° 23101340

Départemental 2 Féminines à 8 – Poule A : Viry 1 – Sirod 1 – Dimanche 21 septembre 2025

- ✓ Absence de code d'identification
Amende : 50 € à Sirod.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues aux articles 188 à 190 des R.G. de la F.F.F. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Nicolas THABARD,
Président Cion Règlements